

FID SUD AUDIT

Commissaire aux comptes

*5, rue Saint-Pantaléon
31000 Toulouse*

Robert MOREREAU

Commissaire aux comptes

*10 rue Reyer
31200 Toulouse*

BANQUE POPULAIRE OCCITANE



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 Décembre 2008

Banque Populaire Occitane

RCS Toulouse 560 801 300

**33-43 Avenue Georges Pompidou
31135 BALMA Cedex**

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **BANQUE POPULAIRE OCCITANE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- la vérification spécifique prévue par la loi

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.1.2.1 « Portefeuille de placement » de l'annexe qui décrit les reclassements comptables relatifs au règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Comptable et au règlement CRC 2008-17 opérés dans l'année.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

Ainsi qu'il est mentionné dans la note 6.1.2.1 « Portefeuille de placement » de l'annexe, des reclassements comptables sont intervenus au cours de l'exercice clos le 31/12/08.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la conformité de ces reclassements aux principes comptables et du caractère approprié de la présentation qui en est faite, notamment pour le transfert de titres de la catégorie de placement à la catégorie d'investissement et de l'incidence sur le résultat de ces opérations.

Estimations comptables

Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

Votre société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes 6.1.1 « Opérations avec les établissements de crédits et la clientèle » et note 3.1.2 « Opérations sur titres » de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodes de dépréciation et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles.

Valorisation des titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les titres de participation et autres titres détenus à long terme sont évalués à leur valeur d'utilité en retenant une appréciation multicritère. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille.

Provisionnement des risques sociaux

Votre société constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Toulouse, le 31 mars 2009

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



FID SUD AUDIT
Philippe RIU
Commissaire aux comptes
Associé-Gérant

Robert MOREREAU
Commissaire aux comptes

BANQUE POPULAIRE OCCITANE

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux établissements de crédit

Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714

560 801 300 RCS Toulouse

Siège social :

33-43, av. Georges Pompidou
31135 Balma Cedex

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2008

SOMMAIRE COMPTES CONSOLIDES

	Page
Actif	3
Passif	4
Hors-bilan	5
Compte de résultat	6
Annexe	7

BILAN CONSOLIDE ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Opérations interbancaires et assimilées	1 à 3	1 711 963	947 943
Opérations avec la clientèle	4 et 5	7 762 257	7 064 063
Opérations de crédit-bail et assimilées		0	0
Obligations, actions et autres titres	6 à 10	1 031 100	167 112
Participations et autres immo. finan.	11 à 13	583 798	444 667
Immobilisations corporelles et incorp.	14 à 16	106 470	83 934
Ecarts d'acquisition		0	0
Comptes de régularisation et divers	17 à 19	185 640	257 532
TOTAL ACTIF		11 381 228	8 965 251

BILAN PASSIF CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Opérations interbancaires et assimilées	20 et 21	2 056 425	539 938
Opérations avec la clientèle	22 et 23	6 806 539	6 699 631
Dettes représentées par un titre	24	917 098	116 173
Comptes de régularisation et divers	25 à 27	179 147	271 140
Ecart d'acquisition		0	0
Provisions pour risques et charges	28 à 31	115 922	100 081
Dettes subordonnées	33 et 34	1 528	12 220
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	35	194 680	188 144
Intérêts minoritaires	36	0	0
<u>Capitaux propres part du Groupe</u>	36	1 109 889	1 037 924
-Capital souscrit		175 123	174 953
-Primes d'émission		481 326	481 326
-Réserves consolidées et autres		381 319	294 509
-Résultat de l'exercice		72 121	87 136
TOTAL PASSIF		11 381 228	8 965 251

HORS BILAN CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
<u>Engagements donnés</u>			
-Engagements de financement donnés	37	1 103 917	829 582
-Engagements de garantie donnés	38	782 577	764 376
-Engagements sur titres donnés		1 461	1 850
<u>Engagements reçus</u>			
-Engagements de financement reçus	37	985	985
-Engagements de garantie reçus	38	2 311 669	2 083 427
-Engagements sur titres reçus		1 461	1 850

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Intérêts et produits assimilés	43	412 784	354 030
Intérêts et charges assimilées	43	(223 736)	(149 400)
Revenu des titres à revenu variable	44	30 628	28 718
Commissions nettes	45	148 600	152 450
Résultat du portefeuille de négociation	46	272	245
Résultat du portefeuille de placement	47	(11 098)	(1 798)
Autres produits nets d'exploitation	48	542	(2 903)
Produits nets des autres activités		0	0
PRODUIT NET BANCAIRE		357 992	381 342
Charges générales d'exploitation	49	(220 336)	(224 968)
Dotations aux amort. et prov. sur immo. et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(10 071)	(8 645)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		127 585	147 729
Coût du risque	51	(26 235)	(21 278)
RESULTAT D'EXPLOITATION		101 350	126 451
Résultat des sociétés en équivalence		0	0
Résultat sur actifs immobilisés	52	594	526
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		101 944	126 977
Résultat exceptionnel	53	(916)	0
Impôt sur les bénéfices	54 et 55	(22 370)	(30 081)
Amortissement des écarts d'acquisition		0	0
Dotations / Reprises au FRBG		(6 537)	(9 760)
Intérêts minoritaires		0	0
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		72 121	87 136

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

1.	Principes généraux	9
2.	Changements de méthodes comptables intervenus sur l'exercice 2008	9
3.	Périmètre de consolidation	9
4.	Différence de première consolidation – écart d'acquisition	10
5.	Garantie de liquidité et de solvabilité.....	10
6.	Principes comptables et méthodes d'évaluation	11
6.1.	Informations relatives à l'actif	11
6.1.1.	Opérations avec les établissements de crédit et la clientèle.....	11
6.1.2.	Opérations sur titres	13
6.1.3.	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	16
6.2.	Informations relatives au passif	17
6.2.1.	Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.....	17
6.2.2.	Provisions pour risques et charges	18
6.2.3.	Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) et provisions réglementées	21
6.2.4.	Capitaux propres	21
6.3.	Hors bilan - Instruments financiers à terme fermes et conditionnels.....	21
6.3.1.	Instruments fermes de taux	21
6.3.2.	Instruments conditionnels	22
6.3.3.	Instruments de change.....	22
6.3.4.	Hors bilan - Garanties financières assorties d'un droit de réutilisation en l'absence de défaillance du propriétaire	23
6.3.5.	Fiducie	23
6.3.6.	Engagements de la Banque Populaire ne faisant pas l'objet d'une inscription en hors bilan	23
6.4.	Compte de résultat	24
6.4.1.	Intérêts et assimilés, commissions	24
6.4.2.	Revenus des titres	24
6.4.3.	Charges générales d'exploitation - frais de personnel.....	24
6.4.4.	Résultat exceptionnel	24
6.4.5.	Impôts sur les bénéfices	24
7.	Informations diverses.....	25
7.1.	Informations sur l'entité consolidante.....	25
7.2.	Informations sur les rémunérations	25
7.3.	Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes.....	25
8.	Notes annexes.....	26

1. Principes généraux

Les états financiers du groupe Banque populaire occitane sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et aux règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC), notamment :

- le règlement CRC 2000-03 relatif à la présentation des états financiers ;
- le règlement CRC 1999-07 relatif à l'établissement des comptes consolidés ;
- le règlement CRC 2000-04 relatif aux documents de synthèse consolidés ;

à l'exception du règlement CRC 2008-15 relatif au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés dans la mesure où la charge relative à l'attribution gratuite d'action (SAGA) avait déjà été entièrement constatée en 2007, antérieurement à la publication du règlement.

Les états financiers sont présentés (en milliers d'euros) avec un comparatif sur deux exercices, 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007.

2. Changement de méthodes comptables intervenu sur l'exercice 2008

Aucun changement de méthode n'a été réalisé sur l'exercice.

3. Périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation de la Banque Populaire Occitane :

- SAS Financière de la Banque Populaire Occitane, détenue à 100 % ;
- SAS Sociétariat de la Banque Populaire Occitane, société de portage de parts sociales de la Banque populaire occitane, détenue à 100 % par la SAS Financière de la Banque Populaire Occitane.

Ces sociétés ont été créées en 2006 dans le cadre de l'émission des certificats coopératifs d'investissement souscrits par Natixis.

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre. Les comptes ont fait l'objet de retraitement d'homogénéité pour l'application des normes de consolidation définies par le Groupe des Banques populaires. Les opérations inter-entreprises sont éliminées.

Société	% contrôle	% d'intérêt	Contribution au résultat consolidé part du Groupe	Méthode de consolidation
Banque Populaire Occitane	Société mère	Société mère	72 605	NA
SAS Financière de la Banque Populaire Occitane	100 %	100 %	- 1	Intégration globale
SAS Sociétariat de la Banque Populaire Occitane	100 %	100 %	- 483	Intégration globale

4. Différence de première consolidation – écart d’acquisition

Le périmètre de consolidation de la Banque Populaire Occitane est constitué de sociétés créées en 2006, détenues à 100 % et dont le capital a été souscrit à la constitution.

Il n’a de ce fait pas été constaté d’écart d’acquisition.

5. Garantie de liquidité et de solvabilité

Le système de garantie de liquidité et de solvabilité du réseau des Banques populaires est organisé par une décision de caractère général de la Banque fédérale des Banques populaires prise en sa qualité d’organe central, en application des articles L. 511-30, L. 511-31 et L. 512-12 du Code monétaire et financier et à laquelle font expressément référence les statuts des Banques populaires (art. 1^{er}).

Le réseau des Banques populaires comprend les Banques populaires, les sociétés de caution mutuelle leur accordant l’exclusivité de leur cautionnement et la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Ce système de garantie repose sur l’intégralité des fonds propres des établissements du réseau par un mécanisme de solidarité interne.

La Banque Fédérale met en œuvre la solidarité du réseau en appelant auprès des Banques populaires les concours financiers nécessaires, dans la limite de leurs fonds propres. Les fonds propres de la Banque Fédérale répondent, en dernier ressort, de la liquidité et de la solvabilité des Banques populaires.

La Banque Fédérale bénéficie également du système de garantie. Les Banques populaires sont tenues de lui apporter leur soutien financier, notamment pour lui permettre, en tant que de besoin, d’assumer ses obligations d’organe central à l’égard d’établissements de crédit affiliés à la Banque Fédérale des Banques Populaires, mais ne faisant pas partie du réseau des Banques Populaires. Natixis fait l’objet d’une convention de double affiliation auprès de la Banque Fédérale mais également auprès de la Caisse Nationale des Caisses d’Epargne.

Dans le cadre de ce mécanisme de solidarité interne, est instituée une première ligne de solidarité. Celle-ci est constituée, d’une part, par le fonds de solidarité fédéral, partie intégrante du fonds pour risques bancaires généraux de la Banque Fédérale, d’autre part, par les fonds régionaux de solidarité, parties intégrantes des fonds pour risques bancaires généraux des Banques Populaires. Ces fonds régionaux sont alimentés chaque année, à hauteur de 10 % du bénéfice net réalisé par les Banques Populaires avant toute dotation au fonds pour risques bancaires généraux et impôt, ledit montant étant minoré du taux de l’impôt sur les sociétés. Les Banques Populaires ne peuvent disposer de ces fonds sans l’autorisation de la Banque Fédérale.

Dans le cadre d’une convention d’agrément collectif, chaque Banque Populaire garantit la liquidité et la solvabilité des sociétés de caution mutuelle qui lui accordent l’exclusivité de leur cautionnement.

Dans le cadre de l'affiliation du Crédit Maritime mutuel, dont la Banque Fédérale est l'organe central aux termes de l'article L. 512-69 du Code monétaire et financier, la liquidité et la solvabilité des Caisses de crédit maritime mutuel sont garanties au premier niveau par leurs Banques Populaires d'adossement.

Il est rappelé, en outre, que les établissements du réseau des Banques Populaires sont adhérents du Fonds de Garantie des Dépôts institué par la loi et auquel adhèrent tous les établissements de crédit agréés en France.

6. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les informations chiffrées de l'annexe sont présentées (en milliers d'euros) (K€) sauf indication contraire.

Conversion des opérations en devises

Les résultats sur opérations de change sont déterminés conformément au règlement 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (modifié par les règlements 90-01 et 95-04).

Les créances, les dettes et les engagements hors-bilan libellés en devises sont évalués au cours de change à la clôture de l'exercice. Les gains et pertes de change latents et définitifs sont enregistrés en compte de résultat.

Les produits et les charges payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction.

Les reports et déports sur les contrats de change à terme de couverture sont étalés prorata temporis en compte de résultat. Les autres contrats de change et les instruments financiers à terme en devises sont évalués au prix du marché (art 10).

La Banque Populaire ne supporte pas de risque de change significatif.

Les contrats de change à terme sec ou couverts par des instruments à terme sont réévalués au cours du terme restant à courir.

6.1. Informations relatives à l'actif

6.1.1. Opérations avec les établissements de crédit et la clientèle

Crédit aux établissements de crédit et à la clientèle

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées, détenues au titre d'opérations bancaires sur les établissements de crédit à l'exception de celles

matérialisées par un titre. Elles comprennent également les valeurs reçues en pension, quel que soit le support de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres.

Les opérations avec la clientèle sont ventilées en créances commerciales, comptes ordinaires débiteurs et autres concours à la clientèle.

L'ensemble des prêts est enregistré au bilan à leur valeur nominale y compris les concours à taux bas et les prêts restructurés, à l'exception des rachats de créances clientèle enregistrés à leur coût d'acquisition.

▪ Créances douteuses

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable, notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois, six mois en matière immobilière. Pour les collectivités locales le délai réglementaire de neuf mois a été ramené à six mois. Cette identification s'applique aux découverts en application du nouvel article 3 bis du règlement CRC 2002-03 modifié par le règlement CRC 2007-06.

Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances et engagements sur une même contrepartie, même si l'analyse du risque conduit à ne provisionner que les intérêts enregistrés et non encaissés. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute mais dépréciés à due concurrence et inscrits en produit net bancaire. Les commissions dues non perçues sur clients douteux sont en coût du risque.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises », il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte est envisagé. Le classement en douteux compromis intervient nécessairement lors de la déchéance du terme ou lors de la résiliation du contrat de crédit-bail. Il est possible de transférer un encours douteux en compromis au bout d'un délai d'un an mais il ne s'agit pas d'un délai impératif. La règle de la « contagion » ne s'applique pas pour le passage de douteux en douteux compromis. Pour les créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non encaissés ne sont pas enregistrés.

Les créances, dont le recouvrement est devenu incertain, donnent lieu à la constitution de dépréciations, en déduction de l'actif, destinées à couvrir le risque de perte. Les dépréciations sont calculées après analyse individuelle des dossiers, en tenant compte des garanties et déterminées selon une fréquence au moins trimestrielle et sur la base de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Les dépréciations couvrent au minimum les intérêts non encaissés sur encours douteux.

Les dépréciations sont calculées de manière actuarielle sur la base des flux futurs attendus sur chacun des contrats actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ce dernier correspondant au taux contractuel. Les dotations et les reprises de dépréciation constatées pour risque de non recouvrement sont enregistrées en « *Coût du risque* » à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « *Intérêts et produits assimilés* ». La reprise de la dépréciation liée au seul passage du temps est enregistrée en « *Intérêts et assimilés* ».

Les créances passées en perte sur l'exercice ainsi que les récupérations sur créances amorties sont inscrites en ligne « *Coût du risque* » au compte de résultat pour la partie du capital et en « *Intérêts et produits assimilés* » pour la partie

des intérêts. Les passages en perte sont réalisés sur le fondement d'un document justifiant l'irrecouvrabilité de la créance.

Pour les crédits aux professionnels de l'immobilier, le déclassement en créances douteuses est opérée opération par opération sur la base de critères prenant en compte les perspectives de sortie, la capacité des associés à apporter des fonds propres ainsi que leur solvabilité. Les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés et le prêt est déprécié en fonction des garanties reçues, du revenu locatif futur, du prix de sortie du projet comparé au marché et de la solvabilité des parties prenantes.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines

▪ Créances restructurées

Les créances restructurées donnent lieu à calcul d'une décote représentant l'écart entre le capital restant dû initial et les flux attendus (capital et intérêts) à la suite de la restructuration, les flux étant actualisés sur la base du taux contractuel d'origine de la créance. La décote peut également être calculée par référence à un prix de marché dans la mesure où il est observable pour des créances de même nature et de mêmes caractéristiques mais cette possibilité n'est pas utilisée.

Lorsque les créances ayant fait l'objet d'une restructuration donnent lieu à l'enregistrement d'une décote, celle-ci est comptabilisée en déduction de l'actif et en «*Coût du risque*» en résultat. La surcote éventuelle n'est pas enregistrée.

Pour les créances restructurées classées en encours sains l'étalement de la décote est porté en «*Intérêts et produits assimilés*». Pour les créances restructurées classées en encours douteux l'étalement de la décote et/ou la reprise de la dépréciation au titre de l'effet temps sont également enregistrés en «*Intérêts et produits assimilés*». Les variations de dépréciation constatée au titre du risque de non recouvrement sont quant à elles, enregistrées en «*Coût du risque*».

Une créance restructurée douteuse peut-être reclassée en encours sains lorsque les termes sont respectés. Dans le cas où la décote était incluse dans la dépréciation globale, elle doit être extraite pour continuer à être étalée en «*Intérêts et produits assimilés*» tandis que la dépréciation est intégralement reprise en «*Coût du risque*». Les restructurations reclassées parmi les créances saines sont spécifiquement identifiées.

Lorsque la créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau une échéance impayée, quelles qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est déclassée en créance douteuse.

6.1.2. Opérations sur titres

Les portefeuilles de titres de transaction, de placement, d'investissement et d'activité de portefeuille suivent les règles d'évaluation du règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière modifié par les règlements CRC 2005-01, CRC 2008-07 et CRC 2008-17.

Les portefeuilles apparaissent dans les postes "effets publics et valeurs assimilés" lorsque l'émetteur est l'État, "obligations et autres titres à revenu fixe" et "actions et autres titres à revenu variable" dans les autres cas.

Au 31 décembre 2008, la banque ne détient pas de titres de transaction.

6.1.2.1. Portefeuille de placement

Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation estimée à partir du cours de bourse le plus récent pour les titres cotés ou de la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Ces dépréciations sont évaluées de manière individuelle. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement d'un titre à revenu fixe est rapportée au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du titre selon la méthode actuarielle.

Lorsque les titres font l'objet d'une couverture, les résultats sont pris en compte pour la détermination des dépréciations.

Lorsque des titres à revenu fixe présentent un risque de contrepartie, une dépréciation est enregistrée en « Coût du risque ».

Les dotations et reprises pour dépréciation (hors risque de contrepartie) et les plus ou moins-values de cession de titres de placement sont portées au poste du compte de résultat "Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés". En cas de cession de titre à revenu fixe, les reprises de dépréciation constituée au titre du risque de contrepartie figurent également dans ce poste.

En raison des intentions de gestion des titres à échéance et des circonstances exceptionnelles de marché du dernier quadrimestre 2008, la Banque Populaire Occitane a procédé au cours de l'exercice 2008 à deux opérations de reclassement de titres de la catégorie de portefeuille de placement vers le portefeuille d'investissement.

1 – La première opération de reclassement, initiée en octobre 2008, à effet du 1^{er} janvier 2008 a porté sur une valeur nette comptable de 74 423 milliers d'euros. Cette opération est régie par les dispositions du règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière modifié par les règlements CRC 2005-01 avant les modifications apportées par règlement CRC2008-17.

Après leur reclassement, les titres concernés ont impacté le compte de résultat de l'exercice 2008 à hauteur de + 260 milliers d'euros.

En l'absence de reclassement l'impact sur le compte de résultat aurait été de - 8 036 milliers d'euros (moins value potentielle sur titres de placement).

2 - En application des dispositions du règlement CRC2008-17, la banque a procédé, en décembre 2008, à une deuxième opération de reclassement d'un montant de 41 976 milliers d'euros de titres de placement vers la catégorie « titres d'investissement » (valeur nette comptable en date de sortie).

Après leur reclassement, les titres concernés ont impacté le compte de résultat de l'exercice 2008 à hauteur de + 66 milliers d'euros.

En l'absence de reclassement l'impact sur le compte de résultat aurait été de - 534 milliers d'euros (moins value potentielle sur titres de placement).

6.1.2.2. Titres d'investissement

Ce sont des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention et les moyens de les détenir jusqu'à l'échéance qui font l'objet. Ils font l'objet d'un financement spécifique (notamment les accords de refinancement, les emprunts subordonnés et les comptes à terme) et pour certains bénéficient d'une couverture adéquate en matière de risque de taux (essentiellement des contrats d'échange de taux dont le marché est liquide). Le reclassement éventuel en titres de placement s'opère à la valeur comptable à la date du déclassement déterminée selon les règles de la catégorie d'origine. En cas de cession anticipée, les plus et moins-values de cession sont comptabilisés au poste du compte de résultat "Gains ou pertes sur actifs immobilisés".

Ces titres à revenu fixe font l'objet d'un étalement de la surcote/décote par rapport à la valeur de remboursement sur la durée résiduelle selon la méthode actuarielle.

Conformément aux informations demandées à l'article 1^{er} du règlement CRC 2004.16 du 23 novembre 2004, le montant des moins values latentes nettes relatives au portefeuille d'investissement s'élève à 6 972 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

6.1.2.3. Titres de l'activité de portefeuille

Ces titres sont acquis dans le but d'en retirer, à plus ou moins long terme, une rentabilité récurrente sous la forme de plus values de cession. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition frais exclus. Ces titres sont évalués au plus bas du coût historique ou de la valeur d'utilité. Les moins-values latentes font l'objet de dépréciations déterminées sans compensation avec les plus-values latentes sur une même ligne de titres.

Ces titres figurent à l'actif du bilan au poste « Actions et autres titres à revenus variables ».

Les dotations et reprises de dépréciations comme les plus et moins-values de cessions sont portées au compte de résultats « Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilés ».

6.1.2.4. Titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les titres de participation et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais

Les titres sont estimés à leur valeur d'utilité déterminée de manière individuelle à la clôture des comptes. La valeur d'utilité fait référence à différents critères comme le cours moyen de bourse pour les titres cotés, les capitaux propres corrigés pour les titres non cotés.

Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation. Les plus values latentes ne sont pas enregistrées. Les frais accessoires à l'achat et à la vente sont enregistrés en charges d'exploitation.

Les plus ou moins-values de cession et les dotations et reprises de dépréciations sont inscrites en poste "gains ou pertes sur actifs immobilisés".

Le portefeuille de titres de participation est essentiellement constitué des titres de l'organe central du Groupe Banque Populaire, la BFBP (Banque Fédérale des Banques Populaires). La valeur d'utilité du titre BFBP est déterminée à partir de son actif net réévalué qui intègre le fonds fédéral de solidarité et la valorisation (sur la base de la valeur d'utilité) du portefeuille-titres.

La BFBP détient des participations, notamment dans le groupe Natixis détenu à 35,7782 %, le groupe Foncia, détenu à 97% et spécialisé dans l'activité de gestion immobilière (transaction, administration de biens...), dans des groupes bancaires en Europe de l'est (VBI et DZ Bank) et en Afrique sub-saharienne (BICEC et BCI). Depuis le 1^{er} juillet 2008, suite au rachat par le Groupe Banque Populaire de banques régionales à HSBC, la BFBP détient à 100% la Société Marseillaise de Crédit et à 49% la Banque Chaix, la Banque Dupuy de Parseval, la Banque Marze, la Banque Pelletier, la Banque de Savoie et le Crédit Commercial du Sud-Ouest, le reste du capital étant détenu par les Banques Populaires régionales de rattachement.

6.1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le CRC a émis un règlement (CRC 2002-10) applicable aux comptes individuels à partir du 01/01/2005 autant pour les immobilisations corporelles qu'incorporelles et le règlement 2004-06 sur la définition et l'évaluation des actifs s'applique également à compter du 01 janvier 2005.

6.1.3.1. Immobilisations corporelles d'exploitation

Les encours bruts sont ventilés en composant, la décomposition en composants est fondée sur l'existence de durées d'utilisation différentes entre chacun des éléments distincts constituant un même bien.

Les coûts d'emprunt ne rentrent pas dans la détermination de la valeur brute des immobilisations.

Les durées d'utilité retenues par la Banque Populaire Occitane sont les suivantes :

<i>Composants</i>	<i>Durée d'utilité</i>
Terrain	Non amortissable
Façades non destructibles	Non amortissable
Façades/couverture / étanchéité	20 à 25 ans
Fondations / ossatures	30 ans
Ravalement	15 à 20 ans
Equipements techniques	5 à 10 ans
Aménagements intérieurs	8-10 ans

Les composants sont amortis sur la base de leur valeur brute diminuée de la valeur résiduelle et sur leur durée d'utilisation. La valeur résiduelle est définie comme la valeur actuelle de l'actif à la fin de sa durée probable d'utilisation. La valeur résiduelle des composants autres que le terrain et les façades non destructibles sont réputées nulles.

Les dépenses pour gros entretien des actifs immobilisés sont constatées sous forme de composants immobilisés.

Les immobilisations d'exploitation présentant un indice objectif de dépréciation sont dépréciées, les dotations sont alors enregistrées en « dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles ».

Les biens mobiliers ne font pas l'objet de l'approche par composant, ils sont amortis selon leur durée estimée d'utilisation, principalement selon le mode linéaire.

6.1.3.2. Immobilisations hors exploitation

La méthode des composants est également appliquée aux immeubles de placement.

6.1.3.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les droits au bail sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie résiduelle du bail et font l'objet de dépréciation si nécessaire par rapport à la valeur de marché.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis mais font l'objet de dépréciation.

Les logiciels acquis amortis sur une durée de 12 mois.

6.2. Informations relatives au passif

6.2.1. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Ces postes regroupent notamment les emprunts obligataires et les titres de créances négociables émis ainsi que les prêts sur titres subordonnés émis par la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP).

Les frais d'émission sont pris en charge en totalité au cours de l'exercice.

Les primes d'émission et de remboursement sont étalées sur la durée de la vie de l'emprunt par le biais d'un compte de charges à répartir.

Les intérêts courus à verser relatifs à ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultats.

6.2.2. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment les provisions sur engagements par signature, les provisions sur litiges, ainsi que les engagements pour passifs sociaux.

6.2.2.1. Provisions pour impôts

Seuls les décalages suivants donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour impôts :

- Quote part de résultat des GIE fiscaux : les déficits actuels des GIE fiscaux doivent s'équilibrer avec les bénéficiaires futurs, l'économie d'impôt réalisée lors de la phase déficitaire n'étant que temporaire ;
- Majoration du bénéfice imposable, à compter du 1^{er} janvier 2005 liée à la mesure fiscale de répartition sur cinq ans de l'approche par composant (art 237 , septies I du CGI)

Les comptes consolidés comprennent également l'ensemble des impôts différés actifs liés aux décalages temporaires d'imposition. Conformément aux recommandations du CNC, le taux de l'impôt comprend la contribution sociale de 3,3% sur les bénéfices.

6.2.2.2. Passifs sociaux

Les passifs sociaux sont provisionnés de manière intégrale conformément à la recommandation 2003 R 01 du Conseil National de la Comptabilité.

La provision comptabilisée au bilan correspond :

- À la valeur actuarielle des engagements de retraite et prestations assimilées relatifs au personnel en activité ;
- Minorée de la valeur de marché des actifs venant en couverture des engagements ;
- Minorée ou majorée des écarts actuariels résultant :
 - Des écarts d'expérience liés aux variables démographiques
 - Des évolutions des hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux de sortie, taux de progression des salaires)
 - Des différences constatées entre le rendement réel et le rendement attendu des plans d'actifs en couverture.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

- Pour le complément de pension bancaire CAR, le taux d'actualisation retenu est de 3,92 % et le rendement attendu des actifs de 4,3 % ; le taux d'inflation retenu est de 1,8%.
- Pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'actualisation retenu est de 3,70 % et le taux de rendement attendu de 3,51 % (reprendre les taux indiqués par Assurances BP Vie);
- Pour les médailles du travail, le taux d'actualisation est de 3.62 %.

Le taux d'actualisation utilisé est issu de la courbe OAT sans marge de crédit supplémentaire.

La méthode du corridor est appliquée pour les engagements de retraite et assimilés.

La valorisation des indemnités de fin de carrière a été impactée successivement par l'arrêté ministériel du 18 juillet 2005, et par les lois de financement de la Sécurité Sociale de 2007 et de 2008.

Dans le cadre de l'arrêté ministériel du 18 juillet 2005, un accord de branche a été signé en 2005 permettant les départs avant 65 ans à l'initiative un employeur en exonération de charges sociales pour les départs intervenant avant le 31/12/09.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 prévoit qu'après le 01/01/2014 les départs volontaires avant 65 ans seront chargés, la mise à la retraite avant 65 ans étant interdite. L'effet financier induit par la loi a eu pour conséquence une augmentation de l'engagement au 31/12/06 non intégrée dans les comptes 2006 la loi ayant été adoptée en fin d'année. Cette revalorisation est qualifiée de changement de régime et son étalement calculé sur le montant de l'engagement au 31/12/2006 n'est intervenu qu'à partir de 2007.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 supprime le dispositif transitoire qui était prévu par la loi de 2007 pour la période entre le 01/01/2010 et le 01/01/2014. La mise à la retraite avant 65 ans avec accord du salarié n'est plus possible à compter du 01/01/2010, s'agissant de départs volontaires avant 65 ans ils seront chargés. Par ailleurs, une nouvelle contribution est mise en place sur les indemnités versées pour les départs avant ou après 65 ans (25% du montant pour celles versées du 11/10/07 au 31/12/08 puis 50% au-delà). Cette revalorisation est qualifiée de changement de régime et son étalement calculé sur le montant de l'engagement au 31/12/2007 n'intervient qu'à partir de 2008.

Ces changements de régime font l'objet d'un étalement dans la mesure où ils sont relatifs à des droits non acquis. L'étalement est réalisé de manière linéaire sur la durée résiduelle de vie active moyenne (durée d'acquisition des droits) qui est de 19 années.

Le taux moyen de charges patronales de l'établissement est de 45,7 %.

6.2.2.3. Provisions au titre de l'attribution d'action gratuite de Natixis aux salariés (SAGA)

Dans le cadre du schéma d'attribution gratuite d'actions (SAGA) autorisés par les assemblées générales de Natixis du 17 novembre 2006 et du 24 mai 2007, les salariés de la Banque Populaire ont reçu en 2007 un droit à recevoir 60 actions au bout d'un délai de deux ans (période d'acquisition). Au terme de ce délai, les titres attribués au salarié devront être conservés par ce dernier deux ans avant de devenir disponibles (période de conservation).

Les titres destinés à être attribués aux salariés de la Banque Populaire ont été acquis par Natixis en 2007 et seront facturés en novembre 2009 lors de leur attribution. Le coût avait fait l'objet d'un provisionnement intégral dès l'exercice 2007 pour un montant de 2 267 milliers d'euros sur la base du prix d'acquisition des titres par Natixis et tenant compte d'un taux de turn-over.

6.2.2.4. Provisions épargne-logement

En application de l'avis 2006-02 du CNC, les risques relatifs aux comptes et plans épargne logement ont fait l'objet à compter du 1er janvier 2007 d'une évaluation ainsi que d'un provisionnement.

Les risques couverts sont de deux nature :

- le risque de consentir des crédits futurs à un taux réglementé inférieur aux conditions de marché ;
- le risque de rémunérer l'épargne collectée à des conditions désavantageuses par rapport aux conditions futures de marché.

Ces deux risques sont évalués de manière prospective, jusqu'à l'extinction des encours d'épargne portés au bilan, d'où la nécessité de modéliser l'évolution des encours actuels (collecte et conversion de crédit) sur la base d'hypothèses de taux futurs et de comportement de la clientèle.

Le modèle retenu est celui qui s'applique au niveau du Groupe Banque Populaire pour l'établissement des comptes consolidés. Il procède d'une démarche en trois étapes :

1ère étape : Génération de 10 000 chemins de taux par simulation de Monte Carlo. Le processus utilisé est un processus d'Ornstein-Uhlenbeck avec retour à la moyenne. Cette méthode intègre une matrice de corrélation entre les différents index fondée sur un historique de 10 ans glissants ; le niveau cible du retour à la moyenne pour chacun des index étant déterminé à partir des prévisions à long terme des économistes du Groupe, également appliquées dans la gestion de bilan.

2ème étape : Modélisation des écoulements des encours sur chaque chemin de taux simulés à partir d'un profil attendu représentant la tendance moyenne historique des encours de chaque génération en intégrant une sensibilité du comportement de la clientèle, tant en décollecte qu'en conversion en crédit, en fonction de l'écart entre les taux réglementés et les taux du marché (chemins de taux simulés),

3ème étape : Le calcul de la provision finale résulte de la moyenne des différences constatées sur chacun des chemins entre les flux établis sur la base des taux réglementés (épargne hors prime d'état ou crédit) et ceux calculés à partir des taux de marché futurs déterminés par le modèle sur chaque année d'écoulement pour des produits équivalents ; ces différences sont actualisées avec la courbe zero-coupon moyenne des douze derniers mois déduite des taux swaps. Les taux de référence (taux de marché) sont déterminés pour la phase épargne, en utilisant comme produit équivalent les comptes à terme progressifs Fidélis, diffusés dans le réseau Banque Populaire et pour la phase crédit future, en appliquant le principe de tarification du Groupe pour des prêts habitats ayant la même durée que les prêts PEL (TxSwap + spread de liquidité).

Seules les moins values nettes par génération de taux sont provisionnées, les plus-values nettes n'étant pas retenues. Enfin, chacune des 10 000 provisions est calculée déduction faite des flux relatifs à l'encours considéré comme insensible à l'évolution des taux. Par prudence, ce profil sans risque est plafonné au niveau constaté lors de la dixième année de vie de chaque génération, puis est écoulé linéairement sur les vingt années suivantes.

Les risques sur Comptes Épargne Logement (CEL) sont obtenus selon une méthode analogue, à l'aide d'hypothèses de transformation distinctes. Toutefois, seul le risque de transformation en crédit est provisionné, la rémunération de la phase épargne étant révisable et indexée sur les taux de marché. La valeur future des taux de crédits CEL est déterminée par le modèle à partir de la formule réglementaire.

Enfin, la provision totale intègre la différence constatée, sur les stocks de prêts PEL et CEL en vie à la date de calcul, entre les flux futurs actualisés d'une part au taux de marché de l'année de mise en place de ces crédits et d'autre part au taux réglementé consenti au client. Cette différence est reprise ensuite actuariellement sur la durée de vie des prêts concernés.

Dans la mesure où l'évolution au cours du dernier mois de l'exercice de la moyenne du taux de référence (taux CMS 5) qui sert de base au calcul de la provision demeure inférieure à + ou - 0,05% (5 point de base), le montant de la provision est celui déterminé sur la base des données du mois précédent la clôture de l'exercice.

6.2.3. Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) et provisions réglementées

Le FRBG enregistre les montants que la Banque Populaire Occitane décide d'affecter à la couverture de risques à caractère général. Il comprend également les montants dotés au Fonds Régional de Solidarité ainsi que les provisions pour investissements (conformément aux principes énoncés Note 1 paragraphe 3)

Les provisions réglementées sont dotées pour la seule application de dispositions fiscales et recensent exclusivement par la provision pour investissement du dernier exercice.

6.2.4. Capitaux propres

Les CCI émis par la Banque Populaire en application des articles 19 sexdecies à 19 duovicies de la loi n° 47.1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération sont exclusivement souscrits et libérés par Natixis détenue à parité par le Groupe Banque Populaire et du Groupe Caisse d'Épargne.

Les titulaires de CCI disposent d'un droit sur l'actif net dans la proportion du capital qu'ils représentent. Selon les termes du protocole signé le 6 juin 2006 entre les deux Groupes, les CCI détenus par Natixis représentent 20% du capital social de la banque. Lors des nouvelles augmentations de capital par émission de parts sociales, cette proportion sera maintenue par l'émission au nominal dans le même temps de nouveaux CCI souscrits par Natixis.

Les CCI sont des valeurs mobilières représentatives d'une part du capital de la banque, émises pour la durée de la banque et dépourvues de droit de vote. Les CCI ne peuvent représenter plus de la moitié du capital social atteint à la clôture de l'exercice précédent. Ils sont librement négociables, toutefois la cession des CCI devra être agréée préalablement par le Conseil d'administration de la Banque Populaire.

La rémunération des CCI doit être au moins égale à celle versée aux parts sociales. Elle est décidée par l'assemblée générale en fonction des résultats de l'exercice. Son paiement, pour tout ou partie, peut être fait en numéraire ou en CCI.

6.3. Hors bilan - Instruments financiers à terme fermes et conditionnels

Les risques encourus sur ces opérations font l'objet d'un système permanent de mesure de résultats et de positions, de surveillance et de contrôle permanent avec des limites déterminées par la Direction Générale.

6.3.1. Instruments fermes de taux

Les contrats sont enregistrés en hors-bilan pour leur valeur nominale.

En application des règlements 90-15 et 92-04 du CRBF, les contrats d'échange de taux et assimilés (accords de taux futurs, garantie de taux plancher et plafond) sont classés selon le critère de l'intention initiale dans les catégories suivantes :

- micro-couverture (couverture affectée)
- macro-couverture (gestion globale de bilan)
- positions spéculatives

- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction

La Banque Populaire Occitane ne souscrit des instruments fermes de taux que dans le cadre des deux premières catégories.

Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés prorata temporis dans le compte de résultat.

Les charges et produits d'instruments utilisés à titre de couverture d'un élément ou d'un ensemble d'éléments homogènes sont enregistrés en résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Les éléments de résultat de l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le même poste que les produits et charges sur les éléments couverts en "intérêts et produits ou charges assimilés". Le poste "gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation" est utilisé lorsque les éléments couverts sont inclus dans le portefeuille de négociation.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits prorata temporis en compte de résultat au poste "intérêts et produits ou charges assimilés".

Les soultes constatées lors de la résiliation ou l'assignation de contrats d'échange de taux sont rapportées immédiatement en compte de résultat. Si les montants sont significatifs, elles sont étalées prorata temporis sur la durée résiduelle du nouveau contrat en cas de remplacement ou sur la durée résiduelle de l'ancien contrat en cas de non remplacement.

6.3.2. Instruments conditionnels

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations sur options de taux, de change ou sur actions, les primes payées ou encaissées sont enregistrées en compte d'attente. A la clôture de l'exercice, ces options font l'objet d'une valorisation portée en compte de résultat dans le cas de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé. Pour les marchés de gré à gré, seules les décotes font l'objet d'une provision et les plus-values latentes ne sont pas enregistrées. Lors de la revente, du rachat, de l'exercice ou à l'expiration, les primes sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert. Les instruments conditionnels vendeurs ne sont pas éligibles au classement en macro-couverture.

6.3.3. Instruments de change

Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

Les reports et déports sur les contrats de change à terme de couverture sont étalés prorata temporis en compte de résultat. Les autres contrats de change et les instruments financiers à terme en devises sont évalués au prix du marché.

6.3.4. Hors bilan - Garanties financières assorties d'un droit de réutilisation en l'absence de défaillance du propriétaire

Au 31 décembre 2008, la Banque Populaire n'a conclu aucun contrat de garantie financière assortie d'un droit de réutilisation en application de l'ordonnance 2005-171 du 24 février 2005 et de l'avis du CNC 2006-10.

6.3.5. Fiducie

Au 31 décembre 2008, la Banque Populaire Occitane n'a conclu aucun contrat de fiducie en application de la loi 2007-211 du 19 février 2007 et de l'avis du CNC 2008-03.

6.3.6. Engagements de la Banque Populaire ne faisant pas l'objet d'une inscription en hors bilan

Dans le cadre des dispositions prises par l'Etat pour faciliter le financement de l'économie, la Banque Populaire a bénéficié d'un emprunt de la SFEF pour un montant de 37 452 milliers d'euros, emprunt garanti par un nantissement de portefeuille de créances résultant de prêts dont l'objet est le financement des entreprises cotées 4 et 5+ par la Banque de France. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de la SFEF s'élève à 57 619 milliers d'euros .

Au titre des mobilisations auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque Populaire a nanti un portefeuille de créances résultant de prêts dont l'objet est le financement des entreprises cotées 3, 4 et 4+ par la Banque de France. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de la BCE s'élève à 670 845 milliers d'euros.

Au titre des mobilisations auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat (CRH), la Banque Populaire a nanti un portefeuille de créances résultant de prêts acquéreurs au logement garantis, soit par une hypothèque de premier rang, soit par une sûreté immobilière conférant une garantie équivalente. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de la CRH s'élève à 18 750 milliers d'euros.

Au titre de l'émission de covered bonds par BP covered bonds, structure dédiée créée en 2007 destinée à réaliser des opérations de refinancement de crédits immobiliers pour le compte des banques du Groupe Banque Populaire, la Banque Populaire a nanti un portefeuille de créances résultant de prêts acquéreurs au logement de grande qualité et assortis de solides sûretés parmi lesquelles l'hypothèque, le privilège de prêteurs de deniers et la garantie des sociétés de caution mutuelle. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de BP covered bonds s'élève à 976 227 milliers d'euros.

6.4. Compte de résultat

6.4.1. Intérêts et assimilés, commissions

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation.

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations.
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinuée avec plusieurs échéances successives échelonnées : enregistrement au fur et à mesure de l'exécution de la prestation.

6.4.2. Revenus des titres

Les dividendes sont comptabilisés dès que leur paiement a fait l'objet d'une résolution d'Assemblée Générale. Ils sont enregistrés en « Revenus des titres à revenu variable ».

Les revenus d'obligations ou des titres de créances négociables sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

6.4.3. Charges générales d'exploitation - frais de personnel

Les frais de personnel comprennent non seulement les salaires et traitements mais aussi les avantages au personnel tels que les charges de retraite (partie relative aux régimes à cotisations définies).

La charge annuelle relative aux régimes à cotisations définies comprend :

- Les droits supplémentaires acquis par l'ensemble des salariés ;
- Le coût financier (effet d'actualisation) ;
- Le rendement brut des actifs de couverture ;
- L'amortissement des écarts actuariels (application de la méthode dite du corridor) et des coûts des services passés.

Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de la Banque Populaire pour le droit individuel de formation est de 127 794.

6.4.4. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

6.4.5. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés exigible dû au titre de l'exercice au taux de 34,43 % mais également le crédit d'impôt sur le prêt à taux zéro et la variation des impôts différés actif et passif.

7. Informations diverses

7.1. Informations sur l'entité consolidante

Banque Fédérale des Banques Populaires

Le Ponant de Paris

5, rue Leblanc

75511 Paris Cedex 15

Site internet : <http://www.banquepopulaire.fr>

7.2. Informations sur les rémunérations

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leurs fonctions ne peut être fourni car cette information permettrait d'identifier un membre déterminé de ces organes (Article R123-198, 1^{er} alinéa, du Code de Commerce).

7.3. Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 162 178 euros hors taxes, exclusivement relatifs au contrôle légal des comptes.

8. Notes annexes

<u>Annexes à l'actif consolidé</u>			Page
Note	1	Opérations interbancaires et assimilées	28
Note	2	Détail des effets publics	28
Note	3	Créances saines interbancaires	28
Note	4	Opérations avec la clientèle - Actif	29
Note	5	Détail des autres concours à la clientèle	29
Note	6	Portefeuille titres	29
Note	7	Obligations et autres titres à revenu fixe	30
Note	8	Actions et autres titres à revenu variable	30
Note	9	Evolution des titres d'investissement	31
Note	10	Transferts de portefeuille	31
Note	11	Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	31
Note	12	Evolution des titres de participation et assimilés	32
Note	13	Evaluation des titres de participation	32
Note	14	Immobilisations corporelles et incorporelles	32
Note	15	Evolution des immobilisations d'exploitation et hors exploitation	33
Note	16	Immobilisations corporelles d'exploitation - ventilation des constructions	33
Note	17	Comptes de régularisation et actifs divers	34
Note	18	Autres actifs et emplois divers	34
Note	19	Comptes de régularisation - Actif	34
 <u>Annexes au passif consolidé</u>			
Note	20	Ressources interbancaires et assimilées	35
Note	21	Détail des ressources interbancaires	35
Note	22	Opérations avec la clientèle - Passif	35
Note	23	Détail des comptes de la clientèle - Passif	35
Note	24	Dettes représentées par un titre	36
Note	25	Comptes de régularisation et passifs divers	36
Note	26	Autres passifs	36
Note	27	Comptes de régularisation - Passif	37
Note	28	Synthèse des dépréciations et provisions	37
Note	29	Provisions pour risques et charges	38
Note	30	Engagements sociaux-cumul de tous engagements	38
Note	31	Synthèse des engagements et des provisions	39
Note	32	Couverture des encours douteux	40
Note	33	Dettes subordonnées	40
Note	34	Evolution des dettes subordonnées	40
Note	35	Fonds pour Risques Bancaires Généraux	40
Note	36	Capitaux propres consolidés	41

Annexes au hors-bilan consolidé

Note	37	Engagements de financement	41
Note	38	Engagements de garantie	42
Note	39	Opérations sur instruments financiers à terme	43

Autres informations

Note	40	Ventilation par durée restant à courir (hors créances douteuses et dépréciations)	43
Note	41	Ventilation des encours par agents économiques	43
Note	42	Prêts donnés en nantissement à la CRH	44

Annexes au compte de résultat consolidé

Note	43	Intérêts et assimilés	44
Note	44	Revenu des titres à revenu variable	44
Note	45	Commissions	44
Note	46	Résultat sur portefeuille de négociation	45
Note	47	Résultat sur portefeuille de placement	45
Note	48	Autres résultats d'exploitation bancaire	45
Note	49	Charges générales d'exploitation	45
Note	50	Effectifs	46
Note	51	Coût du risque	46
Note	52	Résultat sur actifs immobilisés	46
Note	53	Résultat exceptionnel	47
Note	54	Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée et la charge d'impôt théorique	47
Note	55	Actifs / passifs net d'impôts différés	48

Annexe 1 - Opérations interbancaires et assimilées

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Caisse, banques centrales, CCP		161 105	150 251
Effets publics et valeurs assimilées	2	99	103
Créances sur les établissements de crédit		1 550 759	797 589
- à vue	3	668 321	176 285
- à terme	3	866 302	612 847
- créances douteuses nettes		0	0
- dépréciations pour risques pays affectées		0	0
- valeurs non imputées		59	63
- créances rattachées		16 077	8 394
Total		1 711 963	947 943

Annexe 2 - Détail des effets publics

En milliers d'euros	2008				2007			
	Tran - saction	Place - ment	Investis- sment (Annexe 10)	Total	Tran - saction	Place - ment	Investis- sment	Total
Montants bruts	0	0	100	100	0	101	0	101
Dépréciations	//////	0	(1)	(1)	//////	(1)	0	(1)
Créances rattachées	//////	0	0	0	//////	3	0	3
Total	0	0	99	99	0	103	0	103

Annexe 3 - Créances saines interbancaires

En milliers d'euros	2008			2007		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes et prêts	668 321	814 243	1 482 564	176 285	560 788	737 073
Prêts financiers	//////	0	0	//////	0	0
Valeurs reçues en pension livrée	0	0	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés à durée déterminée	//////	52 059	52 059	//////	52 059	52 059
Prêts subordonnés à durée indéterminée	//////	0	0	//////	0	0
Total	668 321	866 302	1 534 623	176 285	612 847	789 132

Annexe 4 Opérations avec la clientèle - Actif

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Comptes ordinaires débiteurs		290 104	303 914
Créances commerciales		173 023	180 854
Autres concours à la clientèle	5	7 167 027	6 445 613
Créances rattachées et valeurs non imputées		62 560	66 997
Créances douteuses nettes	32	69 543	66 685
Dépréciations pour risques pays affectées		0	0
Total		7 762 257	7 064 063
<i>dont créances éligibles au refinancement des banques centrales</i>			
<i>Dont:</i>			
- créances restructurées		0	0
- décote nette		0	0

Annexe 5 - Détail des autres concours à la clientèle

En milliers d'euros	2008	2007
Crédits à l'exportation	294	143
Crédits de trésorerie et de consommation	475 108	448 073
Crédits à l'équipement	2 847 421	2 561 929
Crédits à l'habitat	3 836 582	3 427 829
Autres crédits à la clientèle	7 622	7 639
Valeurs reçues en pension	0	0
Titres reçus en pension	0	0
Prêts subordonnés	0	0
Total	7 167 027	6 445 613

Annexe 6 - Portefeuille titres

En milliers d'euros	2008					2007				
	Tran - saction	Place - ment	Investis- sment (Annexe 10)	TAP	Total	Tran - saction	Place - ment	Investis- sment	TAP	Total
Obligations et assimilés										
Valeurs brutes	0	858 299	133 135	//////	991 434	0	128 039	0	//////	128 039
Dépréciations	0	(242)	(6 209)	//////	(6 451)	0	(4 039)	0	//////	(4 039)
Valeurs nettes (Annexe 7)	0	858 057	126 926	//////	984 983	0	124 000	0	//////	124 000
Actions et assimilés										
Montants bruts	0	53 199	//////	0	53 199	0	43 361	//////	0	43 361
Dépréciations	0	(7 082)	//////	0	(7 082)	0	(249)	//////	0	(249)
Valeurs nettes (Annexe 8)	0	46 117	//////	0	46 117	0	43 112	//////	0	43 112
Total	0	904 174	126 926	0	1 031 100	0	167 112	0	0	167 112

Annexe 7 - Obligations et autres titres à revenu fixe

En milliers d'euros	2008				2007			
	Tran - saction	Place - ment	Investis- sement	Total	Tran - saction	Place - ment	Investis- sement	Total
Valeurs brutes								
Titres cotés								
- émis par des organismes publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- autres émetteurs	0	0	70 956	70 956	0	50 962	0	50 962
Titres non cotés								
- émis par des organismes publics	0	0	0	0	0	75 260	0	75 260
- autres émetteurs	0	2 439	62 178	64 617	0	0	0	0
Titres prêtés	0	846 000	0	846 000	0	0	0	0
Titres empruntés	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances douteuses	0	249	0	249	0	37	0	37
Créances rattachées	0	7 133	2 479	9 612	0	1 780	0	1 780
Total valeurs brutes	0	855 821	135 613	991 434	0	128 039	0	128 039
dont titres subordonnés	0	2 439	9 009	11 448	0	7 737	0	7 737
Dépréciations								
Dépréciations	0	0	(6 209)	(6 209)	0	(30)	0	(30)
Dépréciations sur créances douteuses	0	(242)	0	(242)	0	(4 009)	0	(4 009)
Dépréciations pour risques pays	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Dépréciations	0	(242)	(6 209)	(6 451)	0	(4 039)	0	(4 039)
				0				0
Total net	0	855 579	129 404	984 983	0	124 000	0	124 000

Moins-values latentes (CRC 2004-16)

//////

6 972

//////

4 039

Annexe 8 - Actions et autres titres à revenu variable

En milliers d'euros	2008				2007			
	Tran - saction	Place - ment	TAP	Total	Tran - saction	Place - ment	TAP	Total
Valeurs brutes								
Titres cotés								
- OPCVM de capitalisation	0	33 680	//////////	33 680	0	33 680	//////////	33 680
- autres OPCVM	0	1 340	//////////	1 340	0	1 340	//////////	1 340
- autres titres	0	17 919	0	17 919	0	8 063	0	8 063
Titres non cotés								
- OPCVM de capitalisation	0	0	//////////	0	0	0	//////////	0
- autres OPCVM	0	260	//////////	260	0	278	//////////	278
- autres titres	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances rattachées	//////////	0	//////////	0	//////////	0	//////////	0
Total valeurs brutes	0	53 199	0	53 199	0	43 361	0	43 361
Dépréciations								
sur titres cotés	//////////	(461)	0	(461)	//////////	(248)	0	(248)
sur titres non cotés	//////////	(413)	0	(413)	//////////	(1)	0	(1)
sur actions propres	//////////	(6 208)	//////////	(6 208)	//////////	0	//////////	0
Total dépréciations	0	(7 082)	0	(7 082)	0	(249)	0	(249)
Total	0	46 117	0	46 117	0	43 112	0	43 112

Résultats latents

Moins-values latentes

//////

7 082

0

//////

4 039

0

dont : - estimations au cours de bourse

//////

//////

0

//////

//////

0

- autres méthodes

//////

//////

0

//////

//////

0

Annexe 9 - Evolution des titres d'investissement

En milliers d'euros	2007	Achats	Cessions	Rembour- sements	Con- version	Décote / surcote	Trans- ferts	Reclassemen- t global (1)	Autres variations	2008
Effets publics										
Valeur brute	0	0	0	0	0	(1)	101	//////	0	100
Résultat des cessions réalisées		0	0	0	0	0	0	//////	0	0
Obligations et autres TRE								//////		
Valeur brute	0	18 695	0	(6 662)	0	(1 810)	122 912	//////	0	133 135
Résultat des cessions réalisées			0					//////		

(1) Indiquer la date du reclassement global : CNC 2005-09 à compter du 1er janvier 2007

Annexe 10 - Transferts de portefeuille

En milliers d'euros	2008			2007		
	Transac- tion	Place- ment	Investis- sement	Transac- tion	Place- ment	Investis- sement
Effets publics						
Montants bruts	0	(101)	101	0	0	0
Dépréciations		1	(1)		0	0
Obligations et autres TRE						
Montants bruts	0	(122 912)	122 912	0	46 319	(46 319)
Dépréciations	0	6 537	(6 537)	0	0	0
Actions et assimilés						
Montants bruts	0	0		0	0	
Dépréciations	0	0		0	0	

Annexe 11 - Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Immobilisations financières brutes	12 et 13	584 208	445 110
Dépréciations	12 et 13	(410)	(443)
Immobilisations financières nettes	12 et 13	583 798	444 667
Participations mises en équivalence		0	0
Ecart de conversion		0	0
Créances rattachées et autres		0	0
Total		583 798	444 667

Les informations relatives aux dividendes reçus sont communiqués à la note 45

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur nette excède 1 % du capital de la Banque Populaire Occitane

Libellé titre	Date des informations chiffrées	Capital	Réserves et	Résultats	Quote-part de capital détenue	Prêts et avances accordés	Dividende encaissé
			RAN avant affectation des résultats	(bénéfices ou perte du dernier exercice clos)			
			en milliers d'euros		en %	en milliers d'euros	
Filiales (détenues à + de 50 %)							
MULTICROISSANCE SAS	31/12/2007	4 762	10 908	2 714	99,98%	0	3 000

Annexe 12 - Evolution des titres de participation et assimilés

En milliers d'euros	2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Con- version	Autres variations	2008
Valeurs brutes						
Participations et autres titres détenus à long terme	438 936	144 319	(5 221)	0	0	578 034
Parts dans les entreprises liées	6 085	0	0	0	0	6 085
Parts de sociétés civiles immobilières	89	0	0	0	0	89
sous-total	445 110	144 319	(5 221)	0	0	584 208
Dépréciations						
Participations et autres titres à long terme	(435)	(20)	53	0	0	(402)
Parts dans les entreprises liées	(8)	0	0	0	0	(8)
Parts de sociétés civiles immobilières	0	0	0	0	0	0
sous-total	(443)	(20)	53	0	0	(410)
Immobilisations financières nettes	444 667	144 299	(5 168)	0	0	583 798

Annexe 13 - Evaluation des titres de participation

En milliers d'euros	2008	Sociétés cotées		Sociétés non cotées		Total Valeur nette	Valeur estimative des titres	
		Valeur brute	Dépré- ciations	Valeur brute	Dépré- ciations		Selon le cours de bourse	Autres métho- des
Participations et autres titres détenus à long terme								
Sur établissements de crédit		0	0	522 736	0	522 736	0	759 306
Sur autres sociétés à caractère financier		0	0	50 795	(298)	50 497	0	70 455
Sur autres sociétés		0	0	10 714	(112)	10 602	0	12 326
Autres titres détenus à long terme		0	0	0	0	0	0	0
Total des participations		0	0	584 245	(410)		0	842 087
Valeurs nettes		0		583 835		//////	//////	//////
Rappel 2007								
Participations et autres titres détenus à long terme								
Sur établissements de crédit		0	0	318 153	0	318 153	0	864 453
Sur autres sociétés à caractère financier		0	0	14 716	(118)	14 598	0	11 318
Sur autres sociétés		0	0	27 193	(161)	27 032	0	42 353
Autres titres détenus à long terme		0	0	0	0	0	0	0
Total des participations		0	0	360 062	(279)	359 783	0	918 124
Valeurs nettes		0		438 501		//////	//////	//////

Annexe 14 - Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers d'euros	Annexes	2008				2007			
		Valeurs brutes	Amortis- sements	Dépré- ciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortis- sements	Dépré- ciations	Valeurs nettes
Immobilisations d'exploitation									
Immobilisations incorporelles	15	6 731	(6 205)	0	526	6 777	(6 202)	0	575
Immobilisations corporelles	15	176 863	(70 967)	0	105 896	147 734	(64 430)	0	83 304
Total		183 594	(77 172)	0	106 422	154 511	(70 632)	0	83 879
Immobilisations hors exploitation	15	327	(279)	0	48	333	(278)	0	55
Immobilisations données en location simple non financière		0	0	0	0	0	0	0	0
Total		183 921	(77 451)	0	106 470	154 844	(70 910)	0	83 934

Annexe 15 - Evolution des immobilisations d'exploitation et hors exploitation

En milliers d'euros		2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Autres	2008
Annexes						
Valeurs brutes						
Immobilisations incorporelles d'exploitation						
Droits au bail et fonds commerciaux		2 609	0	(69)	23	2 563
Logiciels		3 565	0	0	0	3 565
Autres		654	0	(51)	0	603
		6 828	0	(120)	23	6 731
Immobilisations corporelles d'exploitation						
Terrains		3 960	0	(11)	152	4 101
Constructions	16	97 090	175	(2 561)	15 357	110 061
Parts de SCI		7 353	0	(437)	0	6 916
Autres		39 331	32 103	(29)	(15 620)	55 785
		147 734	32 278	(3 038)	(111)	176 863
Immobilisations hors exploitation						
		333	0	0	(6)	327
Amortissements et dépréciations						
Immobilisations incorporelles d'exploitation						
Droits au bail et fonds commerciaux		(2 049)	(70)	69	0	(2 050)
Logiciels		(3 565)	0	0	0	(3 565)
Autres		(639)	(2)	51	0	(590)
		(6 253)	(72)	120	0	(6 205)
Immobilisations corporelles d'exploitation						
Terrains		0	0	0	0	0
Constructions	16	(41 945)	(7 052)	2 140	0	(46 857)
Autres		(22 485)	(2 887)	1 262	0	(24 110)
		(64 430)	(9 939)	3 402	0	(70 967)
Immobilisations hors exploitation						
		(278)	(6)	5	0	(279)

Annexe 16 - Immobilisations corporelles d'exploitation - ventilation des constructions

En milliers d'euros	2008			2007		
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions						
Façades non destructibles	243	0	243	243	0	243
Façades / couverture / étanchéité	3 855	(1 363)	2 492	3 504	(1 252)	2 252
Fondations / ossatures	32 035	(9 383)	22 652	27 641	(9 065)	18 576
Ravalement	828	(311)	517	678	(290)	388
Equipements techniques	22 588	(12 505)	10 083	20 082	(11 512)	8 570
Aménagements intérieurs	50 512	(23 295)	27 217	44 942	(19 826)	25 116
Total des constructions	110 061	(46 857)	63 204	97 090	(41 945)	55 145

Annexe 17 - Comptes de régularisation et actifs divers

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Autres actifs et emplois divers	18	119 203	154 718
Comptes de régularisation	19	66 437	102 814
Total		185 640	257 532

Annexe 18 - Autres actifs et emplois divers

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Instruments conditionnels achetés	0	0
Règlement d'opérations sur titres	0	0
Impôts différés actifs	32 152	24 748
Promotion immobilière	0	0
Autres stocks et emplois divers	1	1
Débiteurs divers	87 051	129 182
Créances douteuses nettes	(1)	0
Créances rattachées	0	787
Total	119 203	154 718

Annexe 19 - Comptes de régularisation - Actif

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Comptes d'encaissement	23 850	76 811
Comptes d'ajustement	1 380	380
Comptes d'écart	0	0
Pertes potentielles sur contrats de couverture non dénoués	0	0
Pertes potentielles sur contrats de couverture dénoués	0	0
Charges constatées d'avance	10 662	7 275
Produits à recevoir	13 005	4 886
Primes d'émission restant à étaler	0	11
Autres charges à répartir	44	53
Autres comptes de régularisation	17 496	13 398
Total	66 437	102 814

Annexe 20 - Ressources interbancaire et assimilées

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Banques centrales, CCP		0	0
Comptes et emprunts			
- à vue	21	37 519	31 973
- à terme	21	1 994 606	483 068
Autres sommes dues		11 635	21 814
Dettes rattachées		12 665	3 083
Total		2 056 425	539 938

Annexe 21 - Détail des ressources interbancaires

En milliers d'euros	2008			2007		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires créditeurs	37 951	////////	37 951	31 973	////////	31 973
Comptes et emprunts	(432)	1 982 606	1 982 174	0	451 068	451 068
Valeurs données en pension livrée	0	12 000	12 000	0	32 000	32 000
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0	0
Total	37 519	1 994 606	2 032 125	31 973	483 068	515 041

Annexe 22 - Opérations avec la clientèle - Passif

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Comptes et emprunts			
- à vue	23	4 133 050	4 126 527
- à terme	23	2 576 883	2 449 992
Dépôts de garantie		993	1 336
Autres sommes dues		10 583	14 175
Dettes rattachées		85 030	107 601
Total		6 806 539	6 699 631

Annexe 23 - Détail des comptes de la clientèle - Passif

En milliers d'euros	2008			2007		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial	1 769 799	1 763 015	3 532 814	1 643 147	1 793 553	3 436 700
Comptes et emprunts	2 363 251	776 415	3 139 666	2 483 380	656 439	3 139 819
Emprunts auprès de la clientèle financière	0	37 453	37 453	0	0	0
Valeurs données en pension livrée	0	0	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0	0
			0			0
Total	4 133 050	2 576 883	6 709 933	4 126 527	2 449 992	6 576 519

Annexe 24 - Dettes représentées par un titre

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Bons de caisse et bons d'épargne	4 625	1 371
Titres du marché interbancaire	0	0
Titres de créances négociables	907 978	113 453
dont : - souscrits par des établissements de crédit	14 300	14 300
- souscrits par la clientèle financière	0	0
- souscrits par la clientèle	893 678	99 153
Obligations émises	0	0
Autres dettes représentées par un titre	0	0
Dettes rattachées	4 495	1 349
Total	917 098	116 173

Annexe 25 - Comptes de régularisation et passifs divers

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Autres passifs	26	28 567	40 462
Comptes de régularisation	27	150 580	230 678
Total		179 147	271 140

Annexe 26 - Autres passifs

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Instruments conditionnels vendus	0	0
Règlement d'opérations sur titres	0	0
Impôts différés passifs	3 437	16 460
Dettes de titres	0	0
Versement restant à effectuer sur titres non libérés	8 221	1 311
Créditeurs divers	16 909	22 691
Subvention d'investissement	0	0
Fonds publics affectés	0	0
Dettes rattachées	0	0
Total	28 567	40 462

Annexe 27 - Comptes de régularisation - Passif

En milliers d'euros	2008	2007
Comptes d'encaissement	3	50 241
Comptes d'ajustement	52	0
Comptes d'écart	4	2
Gains potentiels sur contrats de couverture non dénoués	0	0
Gains potentiels sur contrats de couverture dénoués	0	0
Produits constatés d'avance	51 099	45 958
Charges à payer	83 456	93 286
Autres comptes de régularisation	15 966	41 191
Total	150 580	230 678

Annexe 28 - Synthèse des dépréciations et provisions

En milliers d'euros	Annexe	2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Autres (1)	2008
Dépréciations.						
Dépréciations pour créances douteuses	32	148 911	60 536	(46 542)		162 905
Dépréciations pour risques de marché		4 703	11 085	(2 086)		13 702
Dépréciations pour risques pays		0	0	0		0
Total des dépréciations		153 614	71 621	(48 628)		176 607
Provisions.						
Provisions pour risques de contrepartie	29	32 762	8 468	(9 487)		31 743
Provisions pour risques de dépréciation	29	0	0	0	0	0
Provisions pour charges d'exploitation	29	18 616	8 406	(4 151)	12 370	35 241
Provisions pour engagements sociaux	29	48 703	2 050	(1 815)	0	48 938
Provisions exceptionnelles	29	0	0	0	0	0
Total des provisions		100 081	18 924	(15 453)	12 370	115 922

(1) La somme de 12 370 K€ correspond à des provisions pour pertes futures sur avances fiscales, traitées en impôt différé passif en 2007.

Total	90 545	(64 081)
	Effet résultat :	26 464

Incidences sur le compte de résultat [1]	Dotations	Reprises	Effet net
Produit net bancaire	(11 782)	5 965	(5 817)
Frais généraux	(2 050)	1 964	(86)
Résultat brut d'exploitation	(13 832)	7 929	(5 903)
Coût du risque	(68 503)	56 030	(12 473)
Résultat sur valeurs immobilisées	(19)	52	33
Résultat courant avant impôt	(82 354)	64 011	(18 343)
Résultat exceptionnel	0	0	0
Impôt sur les sociétés	(8 188)	67	(8 121)
Résultat net avant partage	(90 542)	64 078	(26 464)

[1] Compte tenu de la présentation des états financiers, les dotations et reprises aux provisions peuvent impacter chacune des lignes du compte de résultat. L'annexe ci-dessus permet de mesurer l'impact des mouvements de provisions de la période sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé.

Annexe 29 - Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Con- version	Variation de périmètre	Autres	2008
Provisions pour risques de contrepartie							
Provisions sur engagements hors bilan	5 067	4 982	(2 992)	0	0	0	7 057
Provisions pour risques pays	0	0	0	0	0	0	0
Provisions sectorielles	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges clientèle	27 695	2 985	(6 494)	0	0	0	24 186
Autres provisions clientèle	0	0	0	0	0	0	0
	32 762	7 967	(9 486)	0	0	0	31 243
Provisions pour engagements sociaux							
CAR	34 643	0	(319)	0	0	0	34 324
Indemnités de fin de carrière	6 938	882	0	0	0	0	7 820
Médailles du travail	5 446	1 168	0	0	0	0	6 614
FCR	1 676	0	(1 496)	0	0	0	180
Mutuelles	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
	48 703	2 050	(1 815)	0	0	0	48 938
Provisions pour risques de dépréciation							
Portefeuille titres et instruments financiers à terme	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0
Promotion immobilière	0	0	0	0	0	0	0
Autres actifs	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges futures d'exploitation							
Provisions pour impôts et taxes	67	8 188	(67)	0	0	12 370	20 558
Autres provisions d'exploitation	2 419	500	(152)	0	0	0	2 767
	2 486	8 688	(219)	0	0	12 370	23 325
Provision pour épargne réglementée							
	16 130	218	(3 932)	0	0	0	12 416
Provisions exceptionnelles							
Provisions pour restructurations informatiques	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0
Total	100 081	18 923	(15 452)	0	0	12 370	115 922

Annexe 30 - Engagements sociaux-cumul de tous engagements

En milliers d'euros	Engage- ment brut	Actifs en couverture	Engage- ment net
Engagements au 31/12/2008			
Eléments comptabilisés (provision comptable social)	73 333	(24 394)	48 939
Ecarts actuariels non enregistrés	6 645	(500)	6 145
Changements de régime restant à étaler	731		731
Engagement total	80 709	(24 894)	55 815

Annexe 31 - Synthèse des engagements et des provisions

En millions d'euros	Compléments de retraite	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres	Total
Provisions comptabilisées	34 664	6 938	5 446	1 676	48 724
Ecarts actuariels non enregistrés (*)	1 972	-4 072	0	168	-1 932
Changements de régime restant à étaler	0	606	0	0	606
Engagement total au 01/01/2008	36 636	3 472	5 446	1 844	47 398
Droits liquidés sur la période	-1 900	87	-315	4	-2 124
Droits acquis sur la période	0	731	312	0	1 043
Coût financier	2 147	733	230	21	3 131
Rendement brut attendu des actifs	-587	-419		-57	-1 063
Variation des frais de gestion	0	0		0	0
Versement de la période au fonds	0	0		-1 628	-1 628
Frais sur versements	0	0		0	0
Modification de régime comptabilisée sur la période	0	-125	0	0	-125
Ecarts actuariels enregistrés sur la période	0	-124	941	0	817
Autres éléments	0	0	0	164	164
Variation enregistrée dans les "frais de personnel" (²)	-340	883	1 168	-1 496	215
Ecart actuariel sur engagements	2 816	3 249		-4	6 061
Ecart actuariel / rendement des actifs	2 006	-100		-14	1 892
Autres écarts actuariels	0	0		0	0
Variation des écarts actuariels non enregistrés (*)	4 822	3 149		-18	7 953
Modification de régime intervenue dans la période	0	0	0	0	0
Autres	0	0		0	0
Coût non encore comptabilisé (¹)	0	0	0	0	0
Autres éléments	0	0		0	0
Autres variations	0	0	0	0	0
Engagement au 31/12/2008					
Provisions comptabilisées	34 324	7 821	6 614	180	48 939
Ecarts actuariels non enregistrés (*)	6 794	-799	0	150	6 145
Changements de régime restant à étaler	0	731	0	0	731
Engagement total au 31/12/2008	41 118	7 753	6 614	330	55 815

Annexe 32 - Couverture des encours douteux

En milliers d'euros	2008				2007			
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Taux de couverture	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Taux de couverture
Opérations interbancaires	0	0	0		0	0	0	
-Douteux	0	0	0		0	0	0	
-Douteux compromis	0	0	0		0	0	0	
Opérations avec la clientèle et crédit-bail	232 206	(162 663)	69 543	70%	215 565	(148 880)	66 685	69%
-Douteux	90 153	(37 279)	52 874	41%	88 690	(37 305)	51 385	42%
-Douteux compromis	142 053	(125 384)	16 669	88%	126 875	(111 575)	15 300	88%
Portefeuille titres et débiteurs divers	248	(242)	6	98%	37	(30)	7	81%
-Douteux	248	(242)	6	98%	37	(30)	7	81%
-Douteux compromis	0	0	0	0%	0	0	0	0%
Total des encours douteux	232 454	(162 905)	69 549	70%	215 602	(148 910)	66 692	69%
-Douteux	90 401	(37 521)	52 880	42%	88 727	(37 335)	51 392	42%
-Douteux compromis	142 053	(125 384)	16 669	88%	126 875	(111 575)	15 300	88%

Annexe 33 - Dettes subordonnées

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Dettes subordonnées à durée déterminée	34	1 524	12 196
Dettes subordonnées à durée indéterminée	34	0	0
Dépôts de garantie à caractère mutuel		0	0
Dettes rattachées		4	24
Total		1 528	12 220

Annexe 34 - Evolution des dettes subordonnées

En milliers d'euros	2007	Emissions	Remboursements	Conversion	Autres	2008
Dettes subordonnées à durée déterminée						
Titres subordonnés	0	0	0	0	0	0
Emprunts subordonnés	12 196	0	(10 672)	0	0	1 524
	12 196	0	(10 672)	0	0	1 524
Dettes subordonnées à durée indéterminée						
Titres subordonnés	0	0	0	0	0	0
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
Total	12 196	0	(10 672)	0	0	1 524

Annexe 35 - Fonds pour risques bancaires généraux

En milliers d'euros	2007	Augmentation	Diminution	Autres Variations	2008
Fonds Régionaux de Solidarité	128 074	1 995	(1 539)	(1)	128 529
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	60 070	6 081	0	0	66 151
Total	188 144	8 076	(1 539)	(1)	194 680

Annexe 36 Capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées et autres	Capitaux propres (hors FRBG)	FRBG	Capitaux propres	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31/12/06 avant affectation	131 937	49 754	288 868	470 559	181 115	651 674	0
Résultat au 31-12-06			66 601	66 601		66 601	0
Distribution			(4 674)	(4 674)		(4 674)	0
Capitaux propres au 31/12/06 après affectation	131 937	49 754	350 795	532 486	181 115	713 601	0
Augmentation de capital	17 125	0	(8 563)	8 562	0	8 562	0
Ecart de conversion	0	0	0	0		0	0
Changements de méthode	0	0	6 270	6 270		6 270	0
Dotation nette au FRBG					9 760	9 760	0
Autres variations (à détailler)	(7 783)	1 047	(22 411)	(29 147)	0	(29 147)	0
Capitaux propres au 31/12/2007 avant affectation	174 953	481 326	294 509	950 788	188 144	1 138 932	0
Résultat au 31-12-07			87 136	87 136		87 136	0
Distribution			(10 521)	(10 521)		(10 521)	0
Capitaux propres au 31/12/2008 après affectation	174 953	481 326	371 124	1 027 403	188 144	1 215 547	0
Augmentation de capital	170	0	0	170		170	0
Ecart de conversion	0	0	0	0		0	0
Changements de méthode	0	0	0	0		0	0
Dotation nette au FRBG					6 537	6 537	0
Autres variations	0	0	10 194	10 194		10 194	0
<i>Corrections sur impôts différés passifs</i>			9 877	9 877		9 877	0
<i>Autres</i>			317	317		317	0
Capitaux propres au 31/12/2008 avant résultats	175 123	481 326	381 318	1 037 767	194 681	1 232 448	0
Résultat au 31-12-08			72 121	72 121		72 121	0
Capitaux propres au 31/12/2008 après résultat	175 123	481 326	453 440	1 109 889	194 680	1 304 569	0

Annexe 37 - Engagements de financement

En milliers d'euros	2008	2007
Engagements de financement donnés		
Aux établissements de crédit	22 007	22 007
A la clientèle	1 081 910	807 575
- Ouverture de crédits documentaires	8 128	8 408
- Autres ouvertures de crédits confirmés	1 062 320	787 562
- Autres engagements	11 462	11 605
Total des engagements de financement donnés	1 103 917	829 582
Engagements de financement reçus		
D'établissements de crédit	985	985
De la clientèle	0	0
Total des engagements de financement reçus	985	985

Annexe 38 - Engagements de garantie

En milliers d'euros	2008	2007
Engagements de garantie donnés		
D'ordre d'établissements de crédit	6 207	6 052
- confirmation d'ouverture de crédits documentaires	142	333
- autres garanties	6 065	5 719
D'ordre de la clientèle	776 370	758 324
- cautions immobilières	0	0
- cautions administratives et fiscales	30 113	30 320
- autres cautions et avals donnés	737 501	717 269
- autres garanties données	8 756	10 735
Total des engagements de garantie donnés	782 577	764 376
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	2 311 669	2 083 427

Annexe 39 - Opérations sur instruments financiers à terme

En milliers d'euros <i>notionnel et juste valeur</i>	2008			2007		
	Cou- verture	Autres opérations	Total	Cou- verture	Autres opérations	Total
Opérations fermes						
Opérations sur marchés organisés						
	0	0	0	0	0	0
Opérations de gré à gré						
Accords de taux futurs	0	0	0	0	0	0
Swaps de taux	113 918	0	113 918	141 878	0	141 878
Autres contrats à terme	273	4 103	4 376	540	7 311	7 851
	114 191	4 103	118 294	142 418	7 311	149 729
Contrats de change à terme						
Swaps cambistes						
- à recevoir	0	0	0	0	0	0
- à livrer	0	0	0	0	0	0
Swaps financiers						
- à recevoir	0	0	0	0	0	0
- à livrer	0	0	0	0	0	0
Autres contrats de change						
- à recevoir	0	12 120	12 120	0	24 037	24 037
- à livrer	0	16 927	16 927	0	22 028	22 028
	0	29 047	29 047	0	46 065	46 065
Total opérations fermes	114 191	33 150	147 341	142 418	53 376	195 794
Opérations conditionnelles						
	0	0	0	0	0	0
Opérations de gré à gré						
Options de taux						
- achetées	320 000	240	320 240	0	286	286
- vendues	0	240	240	0	286	286
Options de change						
- achetées	0	0	0	0	0	0
- vendues	0	0	0	0	0	0
Autres options						
- achetées	0	1 641	1 641	0	4 466	4 466
- vendues	0	0	0	0	0	0
	320 000	2 121	322 121	0	5 038	5 038
Total opérations conditionnelles	320 000	2 121	322 121	0	5 038	5 038
Total instruments financiers et change à terme	434 191	35 271	469 462	142 418	58 414	200 832

Annexe 40 - Ventilation par durée restant à courir (hors créances douteuses et dépréciations)

En milliers d'euros

	< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D< 5 ans	> 5 ans	Total à terme
ACTIE					
Créances sur établissements de crédit	974 123	43 320	420 359	112 957	1 550 759
Créances sur la clientèle	898 116	240 093	3 273 930	3 264 476	7 676 615
Créances de crédit-bail	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 988	852 378	83 838	58 407	998 611
Total	1 876 227	1 135 791	3 778 127	3 435 840	10 225 985
PASSIF					
Dettes sur établissements de crédit	603 656	337 000	167 000	949 201	2 056 857
Dettes sur la clientèle	5 410 518	276 612	1 010 258	95 326	6 792 714
Dettes représentées par un titre	754 736	93 800	18 562	50 000	917 098
Emprunts subordonnés	0	0	1 524	0	1 524
Total	6 165 254	370 412	1 030 344	145 326	7 711 336

Annexe 41 - Ventilation des encours par agents économiques

En milliers d'euros

	2008							TOTAL
	Etablis- sements de crédit	Sociétés non financières	Entrepreneurs individuels	Particuliers	Administra- tion s privées	Admi. publiques et Sécurité Sociale	Autres	
Opérations sur Etablissements de crédit	1 550 759	//////	//////	//////	//////	//////	//////	1 550 759
Opérations sur clientèle et crédit bail	//////							
- Encours sains	//////	2 902 225	728 692	3 560 620	51 002	3	228 769	7 471 311
- Créances douteuses non compromis	//////	53 120	23 545	13 399	89	0	0	90 153
- Dépréciations Créances douteuses non compromis	//////	-21 965	-9 736	-5 540	-37	0	0	-37 279
- Créances douteuses compromis	//////	83 700	37 100	21 112	141	0	0	142 053
- Dépréciations Créances douteuses compromis	//////	-73 878	-32 747	-18 635	-124	0	0	-125 384
Opérations sur titres [1]								
- Créances sur titres à revenu fixe	0	70 698	0	0	0	0	14 189	84 887
- Créances douteuses sur titres	0	0	0	0	0	14 189	0	249
- Dépréciation créances douteuses sur titres	0	0	0	0	0	0	0	0

En milliers d'euros

	2007							TOTAL
	Etablis- sements de crédit	Sociétés non financières	Entrepreneurs individuels	Particuliers	Administra- tion s privées	Admi. publiques et Sécurité Sociale	Autres	
Opérations sur Etablissements de crédit	797 589	//////	//////	//////	//////	//////	//////	797 589
Opérations sur clientèle et crédit bail	//////							
- Encours sains	//////	2 856 209	720 996	3 203 177	54 157	21	162 818	6 997 378
- Créances douteuses non compromis	//////	54 381	17 690	16 165	454	0	0	88 690
- Dépréciations Créances douteuses non compromis	//////	-22 996	-7 278	-6 844	-187	0	0	-37 305
- Créances douteuses compromis	//////	77 793	25 306	23 125	651	0	0	126 875
- Dépréciations Créances douteuses compromis	//////	-68 778	-21 766	-20 469	-562	0	0	-111 575
Opérations sur titres [1]								
- Créances sur titres à revenu fixe	0	105 795	0	0	0	0	12 503	118 298
- Créances douteuses sur titres	0	37	0	0	0	12 503	0	74
- Dépréciation créances douteuses sur titres	0	-30	0	0	0	0	0	-30

Annexe 42 - Prêts donnés en nantissement auprès de la CRH

En milliers d'Euros	31/12/2007
Emprunts auprès de la CRH	12 000
Prêts nantis auprès de la CRH	18 831

Annexe 43 - Intérêts et assimilés

En milliers d'euros	2008			2007		
	Charges	Produits	Net	Charges	Produits	Net
Opérations avec les établissements de crédit	(61 305)	43 819	(17 486)	(22 203)	27 442	5 239
Opérations avec la clientèle	(145 815)	349 107	203 292	(119 428)	309 361	189 933
Opération de crédit-bail	0	0	0	0	0	0
Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe	(16 418)	14 392	(2 026)	(4 536)	5 964	1 428
Opérations de macro-couverture	(198)	1 534	1 336	(3 233)	4 233	1 000
Total	(223 736)	412 784	189 048	(149 400)	354 030	204 630

Annexe 44 - Revenus des titres à revenu variable

En milliers d'euros	2008	2007
Dividendes reçus sur titres de placement	444	238
Dividendes reçus sur titres de l'activité de portefeuille	0	0
Dividendes reçus sur titres de participation et assimilés	30 184	28 480
Total	30 628	28 718

Annexe 45 - Commissions

En milliers d'euros	2008			2007		
	Charges	Produits	Net	Charges	Produits	Net
Opérations de trésorerie et interbancaire	(1 746)	1 285	(461)	(503)	1 230	727
Opérations sur moyens de paiement	(16 293)	39 824	23 531	(14 327)	38 743	24 416
Opérations avec la clientèle	(282)	109 990	109 708	(230)	107 688	107 458
Opérations sur titres	0	11 123	11 123	0	14 980	14 980
Opérations de change	(8)	343	335	(10)	438	428
Engagements hors-bilan	(735)	2 397	1 662	(710)	2 781	2 071
Prestations de services financiers	(130)	2 832	2 702	(245)	2 614	2 369
Activités de conseil	0	0	0	0	1	1
Total	(19 194)	167 794	148 600	(16 025)	168 475	152 450

Annexe 46 - Résultat sur portefeuille de négociation

En milliers d'euros	2008		2007	
Résultat sur titres de transaction	0		0	
Résultat sur opérations de change	272		245	
Résultat sur instruments financiers à terme	0		0	
Mouvements de provisions	0		0	
Total	272		245	

Annexe 47 - Résultat sur portefeuille de placement

En milliers d'euros	2008			2007		
	Placement	TAP	Total	Placement	TAP	Total
Dépréciations	(11 065)	0	(11 065)	(4 066)	0	(4 066)
Reprises de dépréciations	1 707	326	2 033	104	0	104
Moins-values de cession	(2 301)	0	(2 301)	(2)	0	(2)
Plus-values de cession	236	0	236	2 186	0	2 186
Autres éléments	(1)	0	(1)	(20)	0	(20)
Total	(11 424)	326	(11 098)	(1 798)	0	(1 798)

Annexe 48 - Autres résultats d'exploitation bancaire

En milliers d'euros	2008			2007		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Quote-part d'opérations faites en commun	0	387	387	0	264	264
Refacturations de charges et produits bancaires	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges accessoires	(1 340)	1 285	(55)	(4 351)	1 184	(3 167)
Total	(1 340)	1 882	542	(4 351)	1 448	(2 903)

Annexe 49 - Charges générales d'exploitation

En milliers d'euros	2008		2007	
Frais de personnel				
Salaires et traitements	(70 999)		(73 312)	
Charges de retraite et assimilées	(10 844)		(6 761)	
Autres charges sociales	(27 586)		(26 426)	
Intéressement des salariés	(11 100)		(12 381)	
Participation des salariés	(5 707)		(7 408)	
Impôts et taxes liés aux rémunérations	(9 620)		(8 686)	
Total 'Frais de personnel'	(135 856)		(134 974)	
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes	(7 986)		(6 440)	
Autres charges générales d'exploitation	(76 494)		(83 554)	
Total 'Autres charges d'exploitation'	(84 480)		(89 994)	
Total	(220 336)		(224 968)	

Annexe 50 - Effectifs

En effectif moyen rémunéré au cours de la période	2008	2007
Techniciens	1 952	1 979
Cadres	417	396
Effectifs	2 369	2 375

Annexe 51 - Coût du risque

En milliers d'euros	2008					2007				
	Dépréciations et provisionnements	Reprises nettes de dépréciations et provisions	Pertes non couvertes par dépréciations et provisions	Récupérations sur créances amorties	Net	Dépréciations et provisionnements	Pertes non couvertes par dépréciations et provisions	Pertes non couvertes par provisions	Récupérations sur créances amorties	Net
<i>Dépréciations-</i>										
Encours interbancaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Encours sur la clientèle	(60 324)	35 088	(3 301)	782	(27 755)	(64 765)	44 608	(2 693)	939	(21 911)
Titres et débiteurs divers	0	0	0	0	0	0	1 293	0	0	1 293
	(60 324)	35 088	(3 301)	782	(27 755)	(64 765)	45 901	(2 693)	939	(20 618)
<i>Provisions-</i>										
Engagements hors-bilan	(4 981)	2 994	///////	///////	(1 987)	(1 965)	1 912	///////	///////	(53)
Provisions générales	(2 987)	6 494	///////	///////	3 507	(18 400)	17 793	///////	///////	(607)
Provisions risques-pays	0	0	///////	///////	0	0	0	///////	///////	0
	(7 968)	9 488	///////	///////	1 520	(20 365)	19 705	///////	///////	(660)
Total coût du risque	(68 292)	44 576	(3 301)	782	(26 235)	(85 130)	65 606	(2 693)	939	(21 278)

dont:

-reprises de dépréciations devenues sans objet	44 576	65 606
-reprises de dépréciations utilisées	10 307	9 007
total reprises	54 883	74 613
-pertes couvertes par des dépréciations	(10 307)	(9 007)
reprises nettes	44 576	65 606

Annexe 52 - Résultat sur actifs immobilisés

En milliers d'euros	2008				2007			
	Participations et autres titres à long terme	Titres d'investissement	Immobilisations corporelles et incorporelles	Total	Participations et autres titres à long terme	Titres d'investissement	Immobilisations corporelles et incorporelles	Total
Dépréciations	(19)	0	///////	(19)	(391)	0	///////	(391)
Reprises de dépréciations	52	0	///////	52	235	0	///////	235
Moins-values de cession	(2 169)	0	(504)	(2 673)	(1 042)	0	(761)	(1 803)
Plus-values de cession	3 094	0	140	3 234	1 859	0	626	2 485
Total	958	0	(364)	594	661	0	(135)	526

Annexe 53 - Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2008	2007
Produits et charges exceptionnelles		
Dont:		
<i>Abandons de créances GIE fiscaux et subvention SOCAMA</i>	(1 356)	(2 849)
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	(234)	(287)
<i>Dégrèvement fiscal</i>	538	
<i>Autres produits exceptionnels</i>	136	111
Total	(916)	(3 025)

Annexe 54 - Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	2008	2007
Résultat groupe de l'exercice (avant partage)	72 121	87 136
Résultat Minoritaire	0	0
Résultat mise en équivalence	0	0
Différence permanente	(6 823)	398
<i>Impôt de la période</i>	22 370	30 081
<i>Réintégration différences permanentes</i>	3 472	9 585
<i>Déduction différences permanentes</i>	(32 665)	(39 268)
Déficits de l'ex. reportés en avant	0	0
Déficits antérieurs imputés sur l'ex.	0	0
= Résultat fiscal consolidé	65 298	87 534
x Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
= Impôt théorique	21 764	(29 175)
Avoirs fiscaux	0	0
Effets de l'intégration fiscale	165	145
Contribution exceptionnelle	(425)	(823)
Impôts sur les sociétés - Taux réduit	0	0
Impôt forfaitaire annuel	0	0
Charges sur exercices antérieurs	0	0
Redressement fiscal	0	0
Carry-back	0	0
Diff. de taux sur fil. étrangères	0	0
Autres	260	(228)
= Charge d'impôt de l'exercice	21 764	(30 081)
dont :		
- impôt exigible	(20 549)	(24 537)
- impôt différé	(1 821)	(5 544)

Annexe 55 - Actifs/passifs net d'impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
DECALAGES TEMPORAIRES		
Provisions pour retraite	42 324	43 257
Provision Epargne Logement	12 416	16 130
Prov. médaille du travail non déduite	0	0
Participation des salariés	5 707	7 408
Plus-values latentes sur OPCVM	13 236	13 525
Provisions non déduites	18 113	6 000
Provisions TVA S/OPCVM non déduites	0	0
CRC 2002.03 (effet tps s/ provisions)	790	1 647
Prêt à taux zéro	0	0
CRC 2002-10 (amortissements)	(282)	(565)
Organic	800	775
QP de sociétés de personnes	0	0
ICNE & Coupons à l'achat antérieurs à 1993	0	0
GIE fiscaux	(9 702)	(62 112)
Indemnités PAP	0	0
Charges à répartir fiscalement déduites	0	0
Autres éléments	0	(1 993)
Total décalages temporaires	83 402	24 072
AUTRES DECALAGES	0	0
Déficits ordinaires et ARD	0	0
Total des sources brutes d'impôts différés	83 402	24 072
Sources d'impôts différés actifs non retenues par prudence	0	0
Total des sources nettes d'Impôts différés	83 402	24 072
Impôts différés total comptabilisés	28 715	8 288
dont : - impôt différé actif	32 152	24 748
- impôt différé passif	3 437	16 460